L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL D. LIMET-Editeur-Propriétaire

Bureaux, No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 1er FEVRIER

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE

Londres, 31.—Les candidats de ville ont harangué ce soir leurs constituants. Le baron de Rothschild dit que, dans son opinion, la rémission promise de taxes de M. Gladstone causerait une perte de neuf millions sterling au Revenu. Il suggère de faire face au déficit par un système de licences pour toutes les personnes engagées dans l'industrie et le commerce.

Chapen s'est déclaré favorable à l'intégrité de l'Empire et du maintien des relations actuelles avec les colonies.

Wm. H. Smith, conservateur, a dit que dans sa récente visite aux Etats-Unis il avait été pleinement à même d'observer la tendance conspiratrice des institutions démocratiques que les Libéraux cherchent à introduire en Angleterre.

Londres, 31—Il y avait au moins 30,000 personnes réunies à Greenwich, cette après-midi, quand Gladstone a fait son discours. On a fait beaucoup d'opposition au premier, mais en somme, la foule s'est montrée bien veillante. Nonobstant la dénégation du rapport suivant lequel Gladstone avait été sommé devant la Cour du Banc de la Reine pour ne s'être pas soumis à la réélection, une lettre, qui a paru dans le *Times* ce matin, déclare substantiellement qu'un writ de cour avait été remis au Premier, antérieurement à la dissolution du Parlement.

Londres, 31—Le candidat conservateur au Parlement, à Abington, a été assailli par la populace qui lui a jeté des pierres.

M. Roebuck a harangué un grand meeting à Sheffield, cette après midi. Il a parlé en faveur de l'éducation forcée.

Londres, 31—Une dépêche de Berlin au *Post* dit que le shah a donné une explication aux puissances étrangères sur l'annulation de la concession au baron Reuters. Il dit que les réponses aux demandes faites pendant qu'il était en Europe, l'avaient porté à croire que l'entreprise ne recevrait pas l'appui final nécessaire. Par conséquent les six mois de grâce qui étaient instamment demandés avant le commencement de la guerre, furent refusés.

Un meeting de libéraux qui appuyent Thos. Hughes, a eu lieu à Marylefone, hier soir. Hughes a prononcé un long discours et s'est déclaré en faveur de l'association de coopération des travailleurs. Le professeur Goldwin Smith a dit qu'il partageait les vues de Hughes. La division de libéraux entre Rogers et D. Grant rend probable l'élection d'un conservateur.

Le meeting devant lequel a parlé le très honorable Aryton a été très désordonné et Aryton a été souvent obligé de suspendre ses remarques. Les auditeurs se battaient.

Pendant que les conservateurs étaient réunis à Greenwich hier soir, ils ont été attaqués vivement et les candidats conservateurs ont été obligés de se taire. Il y a eu aussi des tumultes dans d'autres meetings. On craint qu'il n'y ait des troubles à Greenwich pendant que Gladstone parlera.

On dit que les passages seront fermés avant qu'il commence son discours, et que les troupes seront consignées dans leurs casernes. On annonce aussi que le Premier parlera lundi, dans d'autres endroits.

Les plus éminents avocats avaient donné à M. Gladstone l'assurance qu'il n'avait pas besoin d'être réélu au Parlement après sa rentrée au ministère.

FRANCE.

Bayonne, 31 jan.—La Junte Carliste ici annonce que la municipalité de Bilbao a offert de rendre cette ville dans une semaine, mais les insurgés refusent de donner plus de 3 jours avant de faire une attaque.

WASHINGTON.

Washington, 31.—M. de Noailles, le ministre de France, a présenté hier ses lettres de rappel. Des compliments mutuels ont été échangés entre lui et le secrétaire Fish.

Washington, 31.—La Chambre M. Hays a parlé en faveur du bill en droit privilégié aujourd'hui, et plusieurs discours ont été prononcés sur les finances.

Le bilan de la dette accusera une augmentation.

Le baron Lederen, ministre d'Autriche, a été rappelé. Le baron Schwarz Zenbrom le remplace.

Washington, 31.—Il y avait pen de membres de la Chambre ce soir au meeting en faveur des transports à bon marché. Les représentant Stone, du Missouri, a exposé, entre autres choses, que l'Association des remorqueurs de la Nile Orléans était opposée à l'amélioration de la Passe du Sud-Ouest, avait forcé le capt. Howell, ingénieur des Etats Unis, à abandonner ses travaux en plaçant des obstructions dans son chemin. L'Association ne voulait pas perdre le revenu qu'elle tire du remorquage des navires et de leurs travaux d'allégement.

En conséquence, il est résolu que le Sénat et la Chambre des représentants soient invités à passer une loi pour faciliter et autoriser les travaux d'amélioration pour les rivières et les ports et à allouer une somme de $150,000 pour continuer les travaux à l'embouchure du fleuve pendant l'année fiscale finissant le 30 juin 1875. Cette affaire sera présentée à la Chambre lundi.

Washington, 31.—M. Albert J. Janin a adressé une lettre au *Herald*, de New-York, dans laquelle il dénonce énergiquement l'action dans laquelle le Congrès semble rester tranquillement en faisant de la Louisiane, et explique à nouveau tous les faits de l'usurpation Kellogg.

Il dit que le Congrès doit une forme républicaine de gouvernement à la Louisiane et que le remède doit venir de lui, puisque le peuple de l'Etat est empêché de se débarrasser lui-même du gouvernement usurpateur.

Observations Météorologiques.

Washington, 31—Probabilités.—Pour les Etats du Golfe, rayons de pluie avec une hausse de température.

NEW-YORK.

New-York, 31.—L'ordre a réglé hier soir dans le meeting des Libres-penseurs à la Salle Cooper.

Garnier a battu Ubassy par 600 contre 406 dans une partie de billard hier soir.

New-York, 31 janvier — Une dépêche de la Havane, par Key West, dit que les autorités sont découragées par les nouvelles d'Espagne.

Salnave est le point principal de ravitaillement pour Cuba, on croyait que le capitaine-général mettrait Pile en état de siége et tirait procéder à une forte levée de Créoles. 20,000 hommes, dit-on, sont nécessaires et seront requis.

Le bruit court qu'un engagement a eu lieu près de Puerto Principe, et que les insurgés ont été défaits. Ces nouvelles ont été refoulées dans la ville par Gomez.

Les troupes, à Manzanillo, sont désaffectionnées parce qu'elles sont restées cinq mois sans être payées, et qu'ensuite elles ont reçu leur solde en papier. Les notables cubains peuvent que si Don Carlos s'assit, il vendra Cube aux Etats Unis. Il y a un très fort élément Carliste à la Havane.

New-York, 31 janvier — Le meeting des Libres-penseurs et de la Société du Progrès qui est un meeting ce soir à la salle Cooper. Il y avait foule et le bon ordre a prévalu. Les Turners, au nombre de 500, étaient en police. Le meeting était présidé par le Dr Lillienthal.

D'énergiques résolutions ont été adoptées contre la police dont les membres se sont conduits comme des despotes contre les droits constitutionnels des citoyens. Les résolutions sont empreintes d'un caractère très emporté d'indignation.

New York 31 janv.—On a l'assurance qu'en addition aux $50,000 de bons, Alex. D. Hamilton, le trésorier de Jersey City, a aussi volé $32,000 en billets, appartenant au comptoir de taxe.

HARRISONBURG.

Harrisonburg, 31.—Le juge a prononcé un long résumé devant le jury contre Evans, ce matin. Après une délibération de 3 heures le jury a rendu un verdict de $185,663 30 pour l'Etat.

WILMINGTON.

Wilmington, 31 jan—Les médecins qui doivent faire l'autopsie des frères Siamois sont très mystérieux dans leurs mouvements. Ils ne publieront rien avant leur retour à Philadelphie. On dit qu'ils ont payé cher le privilège de faire cette opération. Le rapporteur de la presse associée, qui s'était rendu à Mount Airy, a dû renoncer à faire un rapport.

ST. PAUL.

St. Paul, 31 janv.—Des dépêches disent qu'une vingtaine d'hommes occupés à couper du bois près du Fond Rice, territoire de Dacotah, ont été massacrés par les Sioux, dans les premiers jours de la semaine.

OMAHA.

Omaha, 31.—Les propriétaires de bétail et les habitants qui demeurent au nord du chemin de fer de l'Union Pacifique et de la rivière Républicaine, ont des craintes sérieuses que les bandes de Sioux, sous le commandement de Red Cloud et de "Spotted Tail," et les bandes de Cheyennes, Dakotas et Arapahoes fassent des razzias sur leurs fermes, attendu que les indiens manquent de viande, et qu'ils sont placés dans l'alternative de mourir de faim ou de se nourrir sur les bœufs des fermiers. Ces indiens sont au nombre de 3,000, et la compagnie de cavalerie qui se trouve au Fort Laramie ne pourrait rien faire contre eux.

MEMPHIS.

Memphis, 31 janvier — Un télégramme spécial de Jackson, Mississippi, à l'*Evening lanche*, dit que la question de savoir quels seraient les candidats choisis pour le Sénat des Etats-Unis a été décidée par un caucus républicain.

Bruce, un sébrift nègre du comté de Bolivar, a été nommé par acclamation pour le long terme; et H. A. Pease, un blanc, pour le court terme à la place de Ames.

Il y a division parmi les républicains, cependant, et il se forme une combinaison pour élire Bruce, qui pourra peut-être réussir. L'élection aura lieu mardi.

CLEVELAND.

Cleveland, 31—Un incendie a détruit hier soir pour près de $600,000 de propriétés ou de marchandises. L'origine du feu est inconnue.

TORONTO.

Toronto, 31.— Le théâtre du Lycée royal a brûlé ce matin.

PASSES.

Passes du Sud-ouest, 31.—Pas d'arrivages. Les navires Rochester, Président Thiers et Henry sont en dehors de la barre, attendant un bon vent pour faire voile.

RIVIÈRES.

Etat du Fleuve, etc.

Vick-burg, 31.—Descendant, les steamers Mary Alice, Katie. Temps clair et frais.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Paris, 31—Rentes 58.10.

Marchés Américains.

New York, 31 janv.—Cotou plat et nominal. Middling pour février, 15.

New-York, 31.—Argent facile de 4 à 5. Or, très plat à 111 3/8 à 111 1/2.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Tentative d'exterminateion contre la Salle des Dryades.

Un vieillard de soixante-dix ans, nommé Thomas King, natif de l'Etat de la Georgie et demeurant dans la paroisse Plaquemines, avait conçu l'idée, en voyant les souffrances du peuple, la ruine et la misère générale, qu'il attribuait avec raison au régime radical, de délivrer d'un seul coup la Louisiane du gouvernement usurpateur qui la régit actuellement au mépris de la volonté populaire, et grâce aux baïonnettes fédérales.

Cette pensée l'obsédant sans cesse, il est parti pour la Nouvelle-Orléans, où il est arrivé il y a quelques jours. Se procurant un barillet de poudre et un pistolet, il s'est rendu au Mechanic's Institute, vers trois heures et demie, hier après midi, et il est entré sans difficulté dans la salle où siége le sénat de la pseudo-législature.

Désarmant, autant que possible, sous l'un de son pardessus, le barillet de poudre auquel il avait fait un trou, Thomas King a tiré un pistolet de la main droite et a annoncé à voix haute qu'il allait envoyer en enfer tous les misérables qui opprimaient le peuple et qui foulaient aux pieds ses libertés.

Nous donnons à penser s'il y a eu un sauve-qui-peut général en ce moment. Le gros Barber lui-même est devenu tout à coup aussi leste qu'un danseur de corde et mons César Catus Antoine a perdu en libéralisme du sa dignité en faisant des efforts prodigieux pour se cacher sous son pupitre. Kellogg était absent, car, s'il avait été là, il serait bien certainement mort de peur.

Le projet de Thomas King n'a pas réussi, cependant, car plusieurs officiers de police ayant observé ses mouvements, lui ont saisi le bras au moment même où il allait faire feu et enterrer sous un amas de décombres plusieurs centaines de personnes.

Le vieillard a été désarmé avant d'avoir pu agir et entraîné hors de la salle, pendant que MM. Ingraham, Burch, Stamps, et le général Barber, revenus de leur stupeur, en s'aperçevant que le danger était passé, se félicitaient mutuellement du courage qu'ils avaient montré.

Thomas King a été conduit à la station de police du premier precinct, où un reporter est venu bien vite pour l'interviewer. Il a parlé peu, répondant laconiquement aux questions qui lui étaient posées.

Les officiers de police qui le gardent prétendent qu'il est fou : nous n'en croyons rien; mais, dans tous les cas, c'est un fou patriote!

Il y a pourtant au bureau de l'Abeille un certain reporter qui se félicite toujours que le "Mechanic's Institute" ne soit pas en ce moment à l'état de choses qui furieusement ne sont plus, attendu qu'il s'y trouvait à trois heures et demie, hier après-midi.

Or, ce reporter, s'il ne fait aucun cas de l'enthousiasme des membres de la Législature radicale, tient énormément à sa propre vie.

On lui dit que ce sentiment est tant soit peu égoïste et pas du tout patriotique : il n'essaye pas de le nier. mais, il prétend qu'il est bien naturel, quand même!

Arrestation d'un autre citoyen de la Paroisse Grant.

Avant hier matin, le lieutenant Winne, du corps des Etats-Unis, est arrivé à la Nouvelle-Orléans avec un autre prisonnier de la paroisse Grant, M. Hickman qui est accusé, comme les autres citoyens qui ont été arrêtés par les sbires de M. Kellogg, de s'être défendu contre les émeutiers nègres du petit village de Colfax, qui voulaient "tuer tous les blancs et garder les femmes pour eux."

On a fait comparaître M. Hickman, pour la forme, devant un commissaire des Etats-Unis, mais, on a refusé, nécessairement, de le mettre sous caution et pe l'a enfermé dans la même cellule où ses compagnons d'infortune attendent, depuis plus de trois mois, que la justice daigne s'occuper d'eux.

Départ de l'ex-président Davis pour l'Europe.

L'ex-président des Etats Confédérés, l'Honorable Jefferson Davis, qui demeurait depuis plusieurs mois à la Nouvelle-Orléans, vivant modestement auprès de sa nièce, madame Stamps, est parti, dimanche dernier, pour Liverpool, par le steamer *State of Alabama*. M. Davis est atteint d'une hydropisie du cœur et son médecin l'a conseillé de partir pour l'Europe, afin de consulter les hommes de l'art.

Madame Davis, sa femme, continuera à habiter la Nouvelle-Orléans.

Prestidigitation.

On n'oubliera pas que c'est aujourd'hui, à midi, que M. Mehay donne, dans la salle Grunewald, la grande séance de magie et de prestidigitation. La représentation est au profit de la Société des Servantes des pauvres. Tout le monde voudra concourir à cette bonne œuvre!

Billard.

Une intéressante partie de billard en 300 points aura lieu demain soir à huit heures à la rotonde St. Charles, entre MM. Arthur Coste et Frank Maggioli. M. Coste a fait des progrès fort sensibles pendant les séjours de Garnier et de Daly à la Nouvelle-Orléans, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'intrépide Frank qui est habitué à ne remporter que des victoires, depuis une dizaine de mois, subisse un échec demain.

Encore un incendie Désastreux.

Hier matin, vers trois heures, un feu allumé probablement par un incendiaire a éclaté dans la bâtisse en bois, à deux étages, au coin des rues Josephine et Dryades, occupée par J. Lacey, qui y tenait une grocerie, et appartenant à William Walker. Les flammes ont gagné les quatre maisons voisines appartenant également à M. Walker. Les cinq bâtisses ont été complètement détruites. Les pertes sont couvertes par des assurances dans différentes compagnies. Les marchandises de M. J. Lacey étaient assurés pour $1,500 à la Compagnie de l'Atlas.

La maison en bois, à deux étages faisant face à la première bâtisse incendiée, de l'autre côté de la rue, a été considérablement endommagée. Elle appartient à M. Jennins et elle est occupée par un boulanger du nom de Frank Salondi. Les dégats sont couverts par une assurance à la compagnie des Marchands. La maison basse sise au No 439 a été ensuite la proie de l'élément destructeur. Elle appartenait à M. John Schuh et elle était habitée par Mde. Louisa Lesser.

Les pertes sur la bâtisse sont couvertes par des assurances, mais nous ignorons dans quelle compagnie. Le mobilier de Mme Lesser était assuré pour $1000 à l'association mutuelle de la Nouvelle Orléans.

On estime les pertes totales à $50,000.

Un autre incendie à Jefferson.

Vers onc heure, hier matin, le feu s'est déclaré dans la maison basse inhabitée, sise au coin des rues Simple et Short, appartenant à M. Joseph Buck.

La bâtisse n'a pas tardé à être enveloppée par les flammes et a été complètement détruite. Les pertes, nous dit-on, sont couvertes par une assurance de $3,000.

Le feu a été évidemment mis par un incendiaire, car les murs extérieurs de la maison avaient été arrosés d'huile de pétrole.

Un procès en dommage.

Mlle Margaret Dopp a intenté un procès devant la Cinquième Cour de District, présidée par le juge Cullom, à un certain Oliver Rose, qui s'est rendu coupable du délit impardonnable d'avoir refusé de remplir comment de l'épouser au dernier moment—quand déjà les bans étaient publiés et le gateau de mariage commandé, quoiqu'il s'y fut engagé par une promesse solennelle.

Mlle Margaret Dopp pense donc qu'elle a le droit de réclamer dix mille piastres de dommages et intérêts au dit Oliver Rose, parceque le refus de celui-ci, n'étant basé sur aucune cause légitime, porte atteinte à sa réputation.

La pétition de Mlle Margaret Dopp nous semble bien fondée, pourtu, bien entendu, que les faits allégués par elle puissent être prouvés; car, enfin, il est cruel pour une femme de se voir abandonnée sans raison par un homme qu'elle considérait à bon droit comme son fiancé, surtout après que sa toilette de mariée eut été admirée, les grands parents avertis et les amis invités à revêtir leurs habits de gala pour la cérémonie.

Cour municipale.

M. Anthony Sambola, un membre du barreau de la Nouvelle-Orléans, a comparu, hier matin, devant la cour municipale du Second District, présidée par le juge Stace, et a déposé une plainte contre un certain Henry C. Bull, qu'il accuse de l'avoir attaqué jeudi dernier, dans les bureaux de l'après-midi, rue du Canal, près Royale, un pistolet à la main, avec l'intention d'attenter à sa vie.

Bull a été arrêté et mis sous caution pour garder la paix.

Cour dite Supérieure.

Dans le procès de la ville de la Nouvelle-Orléans, qui demande l'élargissement de la rue Poland, depuis la rue Peter jusqu'à la rue Dolhonde, le juri a rendu un verdict pour évaluer l'étendue de terre qui serait employée à cet effet à $16,000.

M. Patrick Irwin est le propriétaire du terrain.

TEMPERATURE. — 31 Janvier 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	60	15
12 M.	70	21e
3 P. M.	72	22
6 P. M.	70	21

Pseudo-Législature.

Séance du 31 janvier.

SÉNAT.—La séance à ouvert à midi, sous la présidence de C. C. Antoine.

Présentation de bills :

Par Hutter : article pour refaire l'article 657 des statuts révisés. Par le même : un bill pour autoriser les juges de police de la paroisse Plaquemines à émettre des mandats.

Plusieurs bills ont été renvoyés à des comités.

Butler présente une résolution pour que le président nomme un comité qui soit chargé d'aller visiter les bâtisses publiques à Jackson, Baton-Rouge et autres lieux.

Alexander, au nom du comité des réclamations, présente le bill de la Chambre 183, en demandant de réduire de $3000 à $2000 le secours réclamé pour Mme Catherine Epps.

Un rapport favorable est fait au nom du comité des réclamations sur le bill du Sénat 252 pour rappeler la loi 111 de 1873.

Un sénateur propose de payer MM. Glaudin et Detiège, les deux sénateurs fabricants d'allumettes, pour leurs services en 1873 et 1874 en plein, et de payer Jenks jusqu'à la date.

Les bills de la Chambre sont lus par leurs titres et référés à leurs comités.

Le Sénat passe, par 22 voix contre 11, le bill qui punit toutes les loteries sans licence ; la pénalité est de 10 à 30 jours de prison et de $50 à $200 d'amende.

Après une session exécutive, le Sénat s'ajourne.

Allez chez Godchaux, 213, 215 et 217, Vieille Levée, acheter ce qu'il vous faut de vêtements!

INHUMATION DE NAPOLEON III—13 janvier 1874—Vendredi dernier, malgré la bise qui soufflait et la pluie qui tombait, il y avait foule à Chiselhurt pour assister à l'inhumation de l'empereur Napoléon fixée au premier anniversaire de son décès. On se rappelle, en effet, que le service funèbre à cette occasion ne s'était pas terminé par l'inhumation, on avait simplement déposé le cercueil dans la sacristie, où il avait été bientôt enfoui sous des monceaux de violettes et d'immortelles déposées par les visiteurs.

Depuis, la reine Victoria a fait don à l'impératrice d'un magnifique sarcophage en granit d'Aberdeen, et on a construit dans la petite église de Sainte Hubert une chapelle additionnelle, dans le style gothique, pour le recevoir.

Une heure avant que la messe ne commençât, l'église était déjà pleine d'une foule recueillie d'Anglais et de Français. Parmi les premiers, on remarquait lord et lady Cowley et lord et lady Sydney ; parmi les Français les princes Murat, Charles et Jérôme Bonaparte, les princes Lucien et Louis Murat, le duc de Bassano, le comte Davilliers, M. Rouher, etc. A midi précis, la messe funèbre, chantée par Mgr Meronrelli. Nos individus parvinrent à se procurer des spécimens de l'écriture sainte. Le plus habile faussaire leur fabriqua un prétendu autographe qui ne peut être autre que le document publié par la *Gazette de Cologne* la veille même du jour où M. Heichaag, manœuvre de la dernière heure que la *Germania* félicita avec la plus vive indignation.

—Il va paraître prochainement une brochure destinée à produire une grande sensation. Voici son titre :

LE DOSSIER DU 22 JANVIER 1871.

C'est l'historique, par le menu, de tout ce qui s'est passé à l'Hôtel-de-Ville lorsque les futurs communards l'envahirent.

L'auteur, qui occupait alors une position importante, a suivi pas à pas les péripéties de ce drame, et il appuiera ses récits de preuves consistant en dépêches, lettres, documents, devant jeter un nouveau jour sur ce mouvement et sur le rôle qu'y ont pris certains membres du gouvernement de la Défense nationale.

Le chapitre consacré à la séance de la commune maintenue au nom des quatre-vingt trois insurgés qui étaient entre les mains de l'autorité militaire comprenante et que celle-ci allait juger sur l'heure, quand est intervenu M. Jules Ferry pour sauver les coupables à leurs juges. Au nombre des prisonniers se trouvaient Ferré, l'incendiaire du ministère des finances et beaucoup d'autres qui plus tard faire fusiller les dominicains d'Arcueil.

Qui sait si, sans l'intervention autoritaire de M. Jules Ferry, le ministère des finances, dont il était le chef, et et les dominicains d'Arcueil eussent été exécutés.

Un autre chapitre intéressant sera celui consacré au magasin de munitions établi par les chefs du mouvement dans la maison du numéro 97 de l'avenue Victoria. Il y avait là plus de 20,000 cartouches et une certaine quantité de projectiles pour l'artillerie, dont il était impossible que le préfet de police n'eût pas connaissance et dont on avait laissé bénévolement la possession aux chefs connus des hommes qui méditaient déjà l'attentat du 18 mars..

—Le *Sport* nous raconte une légende à propos des porte-bonheur dont toutes les femmes ont présentement les bras encerclés.

Parmi les pauvres jeunes filles destinées, il y a bien des catholiques, à être rondes au Caire, il y en avait une dont la tristesse était si grande qu'elle éveilla la compassion d'un étranger, un derviche qui se rendait en pèlerinage à la Mecque, il s'approcha fort vivement d'elle et lui remit à titre de talisman un bracelet de filigrane si simple qu'il n'était de nulle valeur.

—Gardez cela, lui dit-il, c'est un porte-bonheur.

La jeune fille fit ce que l'étranger lui avait recommandé.

Arrivée avec ses compagnes sur le marché du Caire et mise à prix, elle fut adjugée à un envoyé du bey de Tunis. Un des prédécesseurs du chef actuel de cette province. Six mois après, cette jeune fille, qu'avait été mise dans le harem du souverain, renouvelant les succès de la favorite Aimée à la cour de Golconde, passait de son humble position à la dignité de femme légitime.

Cette union fit grand bruit. C'était une nouvelle démonstration pour tous du dogme de la fatalité, à laquelle une circonstance imprévue était venue donner une force additionnelle. Le derviche, lui-même, le donateur du bracelet, passait à Tunis pour s'en retourner en Algérie, vers le temps où le mariage se fit, ayant été reçu par la nouvelle épouse, fut appelé au palais du bey et fait plus tard premier vizir du bey.

—Il y a quelques jours, à une représentation du Gymnase, à Marseille, en province, la basse taille, chargée du rôle de Basile, avait trop bien dîné. Il se mit, au moment de chanter l'air de la Calomnie, à ronfler le morceau de la scène des nonnes de *Robert*.

Voici donc les débris, etc.

Sillets, intervention du commissaire pour faire au public des excuses par l'artiste, rien ne put décider ce chanteur endormi à reprendre le rôle lumbide de Basile : il insulta même l'autorité.

On l'empoigna, et, sans lui laisser le temps de quitter son costume, il fut conduit à la prison de la ville.

Comme le gardien fermait la porte de la cellule, il entendit ce diable enragé prononcer les paroles suivantes pleines de philosophie :

Ah ! pour le coup, je n'aurais jamais cru qu'une basse pût entrer dans un violon!

—Le médecin entre chez son malade :

—Bonjour, docteur, lui dit le client ; comment vais-je aujourd'hui ?

—Vous êtes guéri!

—Ainsi vous croyez cela !

—C'est bien simple. Quand vous étiez mourant, j'étais "votre plus cher ami", il y a trois s'maines, j'étais le "cher docteur", le "sauveur" aujourd'hui, je ne suis plus que le "docteur", c'est que vous n'avez plus besoin de moi, c'est donc que vous êtes guéri !

—Je viens de trouver, dans un sac de papillottes, le petit morceau suivant qui ne doit pas être perdu pour la postérité :

CHARADE.

Mon premier est l'un des quatre points cardinaux ;
Mon second, vers la nuit on voyelle se promène ;
Quand l'un dit mon troisième, un autre dit : sa femme,
Et mon tout reproduit les dieux et les héros.

Avez-vous deviné le mot de cette délicieuse charade ?

Non, n'est-ce pas ?

Eh bien ! —retenez-le—c'est :

EST-A-TUE

Et cela est signé : *Siraudin.*

Un poète!

Causerie Scientifique.

Les oiseaux d'Aristophane.—Une pantomime militaire jouée par des oiseaux acteurs, bouvreuils, pinsons, chardonnerets et fauvettes.

L'ordre du jour motivé, déclarant que "la ministère n'a pas perdu la confiance de l'Assemblée nationale," a obtenu hier l'adhésion de 366 membres contre 305. A la suite de ce vote, qui donnait au cabinet une majorité de 61 voix, tous les ministres ont repris leurs délibérations à la fin d'un *Journal officiel* qui l'annonce fait ainsi cesser la crise provoquée par le scrutin de surprise de jeudi dernier.

Cette victoire des diverses fractions de la droite n'est pas la seule que nous ayons à enregistrer et dont ait à se féliciter le parti conservateur. En effet, sur les quinze présidents et secrétaires de bureaux élus hier—présidents et secrétaires dont notre dernier numéro faisait connaître les noms—dix appartiennent à la droite ou au centre droit, cinq à la gauche ou au centre gauche.

Ce résultat est surtout précieux à noter en ce qu'il apparaît, dans la circonstance actuelle, comme une protestation formelle contre les procédés équivoques de l'opposition, et comme un témoignage heureux du rapprochement qui se produit, à chaque séance nouvelle, entre les éléments de la majorité conservatrice de la représentation nationale.

Trois élections, dont deux pour le conseil général et une pour le conseil d'arrondissement, ont eu lieu dimanche dernier dans trois départements différents, et ces trois élections se sont également terminées par le succès du candidat conservateur.

L'élection de la Seine-Inférieure offre même cette particularité que M. Desgenétais, le candidat vainqueur, l'emporte de l'eau bénite et prononça l'absoute. Puis, l'impératrice, tenant son fils par la main et versant d'abondantes larmes, vint asperger de l'eau bénite sur la tombe, suivie de toutes les assistantes.

La cérémonie se termina par la clôture du sarcophage, qui est d'un style simple et sévère. Il est orné d'une croix grecque en relief au pied de laquelle on lit pour toute inscription : Napoléon III.

On lui dit que ce sentiment est tant soit peu égoïste et pas du tout patriotique : il n'essaye pas de le nier. mais, il prétend qu'il est bien naturel, quand même!

Pseudo-Législature.

Séance du 31 janvier.

SÉNAT.—La séance à ouvert à midi, sous la présidence de C. C. Antoine.

Présentation de bills :

Par Hutter : article pour refaire l'article 657 des statuts révisés. Par le même : un bill pour autoriser les juges de police de la paroisse Plaquemines à émettre des mandats.

Plusieurs bills ont été renvoyés à des comités.

Butler présente une résolution pour que le président nomme un comité qui soit chargé d'aller visiter les bâtisses publiques à Jackson, Baton-Rouge et autres lieux.

Alexander, au nom du comité des réclamations, présente le bill de la Chambre 183, en demandant de réduire de $3000 à $2000 le secours réclamé pour Mme Catherine Epps.

Un rapport favorable est fait au nom du comité des réclamations sur le bill du Sénat 252 pour rappeler la loi 111 de 1873.

Un sénateur propose de payer MM. Glaudin et Detiège, les deux sénateurs fabricants d'allumettes, pour leurs services en 1873 et 1874 en plein, et de payer Jenks jusqu'à la date.

Les bills de la Chambre sont lus par leurs titres et référés à leurs comités.

Le Sénat passe, par 22 voix contre 11, le bill qui punit toutes les loteries sans licence ; la pénalité est de 10 à 30 jours de prison et de $50 à $200 d'amende.

Après une session exécutive, le Sénat s'ajourne.

Allez chez Godchaux, 213, 215 et 217, Vieille Levée, acheter ce qu'il vous faut de vêtements!

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu des journaux de France allant jusqu'au 15 janvier ; nous y puisons les informations suivantes :

L'ordre du jour motivé, déclarant que "le ministère n'a pas perdu la confiance de l'Assemblée nationale," a obtenu hier l'adhésion de 366 membres contre 305. A la suite de ce vote, qui donnait au cabinet une majorité de 61 voix, tous les ministres ont repris leurs délibérations à la fin d'un *Journal officiel* qui l'annonce fait ainsi cesser la crise provoquée par le scrutin de surprise de jeudi dernier.

Cette victoire des diverses fractions de la droite n'est pas la seule que nous ayons à enregistrer et dont ait à se féliciter le parti conservateur. En effet, sur les quinze présidents et secrétaires de bureaux élus hier—présidents et secrétaires dont notre dernier numéro faisait connaître les noms—dix appartiennent à la droite ou au centre droit, cinq à la gauche ou au centre gauche.

Ce résultat est surtout précieux à noter en ce qu'il apparaît, dans la circonstance actuelle, comme une protestation formelle contre les procédés équivoques de l'opposition, et comme un témoignage heureux du rapprochement qui se produit, à chaque séance nouvelle, entre les éléments de la majorité conservatrice de la représentation nationale.

Trois élections, dont deux pour le conseil général et une pour le conseil d'arrondissement, ont eu lieu dimanche dernier dans trois départements différents, et ces trois élections se sont également terminées par le succès du candidat conservateur.

L'élection de la Seine-Inférieure offre même cette particularité que M. Desgenétais, le candidat vainqueur, l'emporte de l'eau bénite et prononça l'absoute. Puis, l'impératrice, tenant son fils par la main et versant d'abondantes larmes, vint asperger de l'eau bénite sur la tombe, suivie de toutes les assistantes.

La cérémonie se termina par la clôture du sarcophage, qui est d'un style simple et sévère. Il est orné d'une croix grecque en relief au pied de laquelle on lit pour toute inscription : Napoléon III.

Vêtements de jeunes gens et d'enfants, au prix coûtant, chez Léon Godchaux.

LETTRES DE L'IMPÉRATRICE A L'ÉVÊQUE DE TROYES.—*L'Opinion* publie la lettre suivante, écrite par l'impératrice Eugénie à Mgr l'évêque de Troyes, qui avait interdit dans son diocèse, ainsi que nous l'avons annoncé, les sermons funèbres pour l'anniversaire de la mort de Napoléon III.

L'évêque de Troyes est Mgr Ravinet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé par décret du 17 décembre 1860, sacré le 1er mai 1861, ancien vicaire-général de Paris.

Camden Place
Chiselhurst
10 janvier 1874.

Monseigneur,

On m'affirme, mais je ne veux pas le croire, que vous avez défendu les messes qu'on voulait faire dire dans votre diocèse pour le repos de l'âme de l'empereur Napoléon III. Je ne puis le croire, parce que l'Eglise n'a jamais refusé de prières aux morts ! L'esprit de charité et l'amour du prochain forment cette longue chaîne qui noue les uns aux autres, riches ou pauvres, heureux ou malheureux, vivants et morts!

Non, vous n'avez pu refuser de prier pour le fondateur de l'institution des ambulances des dernières prières. Non, vous ne pouvez, lorsque vous protestez contre les attachements civils qui privent un chrétien de l'assistance de l'Eglise, vous refuser à celles qu'on vous demande.

Enfin, vous ne pouvez avoir oublié le serment que vous avez prêté entre les mains de Celui qui n'est plus ici-bas et était autrement, je ne pourrais finir ma lettre qu'en rappelant cette fin de la formule du serment des évêques : "Que Dieu me le redemande!"

EUGÉNIE.

UNE FAUSSE BOULE.—On lit dans le *Moniteur universel* :

Au moment de mettre sous presse, nous recevons retard en défaut les plus inexplicable de l'Allemagne du Nord, les renseignements suivants, que nous reproduisons sous réserves en attendant que nous puissions les contrôler :

"La bulle du Pape publiée par la *Gazette de Cologne* est entièrement fausse.

"Depuis plusieurs mois, la légation allemande à Rome avait offert 10,000 francs à celui qui se trouverait pour avoir le texte de la bulle, qui se trouve sous la garde de Mgr Mercurelli, secrétaire des brefs. Cet homme, un Italien, s'abouche avec un Français, et, avec l'aide d'un prêtre défroqué, ils fabriquèrent une bulle calquée plus ou moins sur celle de Pie VI.

"La légation donna quelques centaines de francs, mais demanda à avoir le brouillon même de la bulle écrite de la main de Mgr Mercurelli. Nos individus parvinrent à se procurer des spécimens de l'écriture même du prélat, et un habile faussaire leur fabriqua un prétendu autographe qui ne peut être autre que le document publié par la *Gazette de Cologne* la veille même du rapprochement qui se produit, à chaque séance nouvelle, entre les éléments de la majorité conservatrice de la représentation nationale.

Trois élections, dont deux pour le conseil général et une pour le conseil d'arrondissement, ont eu lieu dimanche dernier dans trois départements différents, et ces trois élections se sont également terminées par le succès du candidat conservateur.

L'élection de la Seine-Inférieure offre même cette particularité que M. Desgenétais, le candidat vainqueur, l'emporte de l'eau bénite et prononça l'absoute. Puis, l'impératrice, tenant son fils par la main et versant d'abondantes larmes, vint asperger de l'eau bénite sur la tombe, suivie de toutes les assistantes.

La cérémonie se termina par la clôture du sarcophage, qui est d'un style simple et sévère. Il est orné d'une croix grecque en relief au pied de laquelle on lit pour toute inscription : Napoléon III.

Vêtements de jeunes gens et d'enfants, au prix coûtant, chez Léon Godchaux.

LETTRES DE L'IMPÉRATRICE A L'ÉVÊQUE DE TROYES.—*L'Opinion* publie la lettre suivante, écrite par l'impératrice Eugénie à Mgr l'évêque de Troyes, qui avait interdit dans son diocèse, ainsi que nous l'avons annoncé, les sermons funèbres pour l'anniversaire de la mort de Napoléon III.

L'évêque de Troyes est Mgr Ravinet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé par décret du 17 décembre 1860, sacré le 1er mai 1861, ancien vicaire-général de Paris.

Camden Place
Chiselhurst
10 janvier 1874.

Monseigneur,

On m'affirme, mais je ne veux pas le croire, que vous avez défendu les messes qu'on voulait faire dire dans votre diocèse pour le repos de l'âme de l'empereur Napoléon III. Je ne puis le croire, parce que l'Eglise n'a jamais refusé de prières aux morts ! L'esprit de charité et l'amour du prochain forment cette longue chaîne qui noue les uns aux autres, riches ou pauvres, heureux ou malheureux, vivants et morts!

Non, vous n'avez pu refuser de prier pour le fondateur de l'institution des ambulances des dernières prières. Non, vous ne pouvez, lorsque vous protestez contre les attachements civils qui privent un chrétien de l'assistance de l'Eglise, vous refuser à celles qu'on vous demande.

Enfin, vous ne pouvez avoir oublié le serment que vous avez prêté entre les mains de Celui qui n'est plus ici-bas et était autrement, je ne pourrais finir ma lettre qu'en rappelant cette fin de la formule du serment des évêques : "Que Dieu me le redemande!"

EUGÉNIE.

Allez chez Godchaux, 213, 215 et 217, Vieille Levée, acheter ce qu'il vous faut de vêtements!

Causerie Scientifique.

Les oiseaux d'